



# LES PLANTES TOXIQUES

Beaucoup de plantes de nos jardins sont toxiques et ne sont pas vraiment connues par la plupart des gens.

La prudence est de rigueur et ce serait dommage de gâcher des moments conviviaux surtout si de jeunes enfants gambadent dans le jardin.

**Nous vous conseillons de consulter les sites suivants** pour vérifier la toxicité des plantes autour de vous :

**<https://www.toxiplante.fr/>** : Réalisé et publié par une équipe de pharmaciens, ce site a pour objet d'aider à identifier les plantes toxiques, d'améliorer la connaissance des risques végétaux. La recherche peut s'effectuer à l'aide des index (noms communs ou latins), par le moteur de recherche, par sélection visuelle à partir de critères connus, ou par recherche directe dans un tableau multi-critères.

**<https://centres-antipoison.net/>** : Recueil d'informations sur les 8 centres répartis sur la France, des publications avec des fiches, des rapports... Très bien pour les plantes communes, facilité de recherches, des fiches descriptives ou récapitulatives...

**<https://plantes-risque.info/>** : Ministère de la Santé et de la Prévention – accès très simple comprenant de très nombreuses informations.

**Les risques les plus fréquents peuvent être dus :**

**à une toxicité par ingestion.** Nombreuses sont les fleurs et les plantes qui, une fois fleuries, donnent de jolies baies qui peuvent attirer les enfants, comme le muguet.  
*Recherches par fruits, par multicritères.*

**par contact avec une plante, suivi d'une exposition au soleil.** Il s'agit de plantes photosensibilisantes (exemple : *presque tous les Apiacées*).

**par contact avec des plantes provoquant des dermatites irritatives ou allergiques** : rougeurs de la peau, démangeaisons... (exemple : *les orties*).

**Liste des plantes les plus toxiques non exhaustive :**

Aconit napel, digitale, ricin, muguet, colchique, datura, ciguë, œnanthe safranée, belladone, arum, laurier rose...

N'oubliez pas que les enfants sont plus sensibles aux plantes toxiques (différence de poids corporel).

Le centre anti-poison doit être contacté :

- en cas **d'ingestion** de baie ou d'une autre partie de plante toxique
- en cas de **contact buccal**
- en cas de **difficulté à identifier la plante**

Il existe en France 8 centres anti-poison. Nous dépendons du site d'Angers

|                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Centre anti-poison d'Angers</b></p> <p><b>02 41 48 21 21</b></p> <p>email : <a href="mailto:centre-antipoison@chu-angers.fr">centre-antipoison@chu-angers.fr</a></p> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Ne donnez pas à boire.</li><li>• Ne faites pas vomir la victime.</li><li>• Le lait n'est pas un antidote</li><li>• Appelez le centre antipoison.</li><li>• Si la personne ne respire pas ou n'est pas consciente, appelez le SAMU</li></ul> <p><b>15</b> ou le <b>112</b></p> <p><b>N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent</b> : troubles digestifs sévères, troubles neurologiques ou cardiovasculaires.</p> |
| et prenez rendez-vous avec votre médecin ou un ophtalmologue.                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

**Un contact cutané** avec une plante identifiée comme toxique nécessite **un lavage immédiat à l'eau savonneuse**. Une consultation médicale s'impose chez l'enfant. Elle est nécessaire chez l'adulte si une réaction sévère apparaît.

**Le contact d'une plante toxique avec l'œil**, traumatique ou non, nécessite **un rinçage de 10 minutes** sous un filet d'eau tiède et une consultation ophtalmologique.

A consulter :

- Wikipédia « *Liste des plantes toxiques pour l'homme* » – liste avec images et explications en cliquant sur le nom.
- Site <https://www.lechemindelanature.com> (allez dans articles)
- pour les animaux : <https://www.centre-antipoison-animal.com/plantes-toxiques.html>
- Le petit guide des plantes toxiques – Morgane Peyrot – First Editions (4,5 euros)

***Prenez un peu de temps pour répertorier les plantes de votre jardin et/ou potager et vérifier ainsi leur toxicité.***